



Denis
MUKWEGE
Président

Mon Plan de Paix

— Denis —
MUKWEGE
— Président —

Je m'engage pour trois fins :

La fin de la guerre

La fin de la faim

La fin des vices

Filles et fils du Congo, Très chers compatriotes,

Il viendra un jour où, comme l'on montre aujourd'hui dans les musées les forçats de la traite négrière ou les outils coloniaux de torture, l'on y montrera les fusils, les canons et les machettes qui ont tant tué à l'Est du Congo, en se demandant : « comment l'être humain a été aussi loin dans une barbarie aussi inhumaine » ?

Il viendra un jour où l'on vivra l'absurdité et l'inutilité des armes dans la région des Grands Lacs, comme cela est aujourd'hui devenu le cas en Europe, où un mur avait séparé un même peuple, après les deux « guerres mondiales ».

Il viendra un jour où les responsables politiques congolais mettront fin à leurs guéguerres politiciennes, pour coaliser leurs forces dans l'intérêt général et le salut de la patrie, parce qu'ils auront unanimement pris conscience que cette longue guerre qui, chaque jour, brise des vies, détruit des villages entiers, cause à la population civile des souffrances insensées, et déshumanise l'Est du pays, en conduisant le Congo de Lumumba et de Kimbagu, vers sa fin en tant que peuple, en tant que nation et en tant que **patrie**.

Alors, **très chers compatriotes**, n'attendons pas ce jour de paix des autres, imaginons-le, inventons-le et fabriquons-le nous-mêmes, aujourd'hui même, car demain risque d'être trop tard.

Décidons nous-mêmes que l'avènement de la paix commence aujourd'hui et la suite ne dépendra que de l'union patriotique de nos volontés pour pacifier profondément et définitivement la terre de nos ancêtres.

Ce « **Plan de Paix** » que je vous propose aujourd'hui, c'est ma façon de vous dire, très chers compatriotes, que la « Paix au Congo, j'y crois ! Et mieux qu'y croire, je suis prêt à jouer ma part pour que notre pays gagne sa paix, car « la Paix se gagne ». Elle ne se donne pas !

Filles et fils du Congo, Très chers compatriotes,

Si faire taire définitivement les armes et mettre coûte que coûte fin à la guerre est ce qui, avant toute chose, justifie ma candidature à la Présidence de la République Démocratique du Congo, le « *Plan de paix* », ci-après présenté, est d'abord et avant tout un « *Appel à l'unité nationale* », car sans celle-ci, nous allons tourner en dérision la raison d'être de l'engagement politique dans notre société.

Deux **principes** d'extrême urgence conditionnent l'avènement de cette paix tant recherchée :

- D'abord, c'est ensemble que nous arrêterons décidément la descente aux enfers de notre patrie ;
- Ensuite, c'est consensuellement que nous devons ouvrir le chantier de la paix et de la stabilité sociale si nous voulons que celles-ci soient le socle du redressement national.

Le moment est donc venu de regarder nos problèmes en face : sans paix, il n'y aura ni redressement économique et social, ni développement humain, ni État de droit, ni justice pour les victimes. Aussi longtemps que durera cette guerre, nous ne ferions rien de bien pour notre peuple.

Filles et fils du Congo, Très chers compatriotes,

L'ONU a été créée au nom de la paix, à l'issue des deux guerres mondiales... Et le peuple Congolais a été l'un des peuples d'Afrique à avoir payé un lourd tribut dans ces conflits qui ne le concernaient que de loin. De 1914 à la fin 1917 : des milliers de soldats congolais et auxiliaires militaires congolais périrent. Mais la Force publique Congolaise montra sa bravoure en remportant les victoires à RWAKADINGI, NYANZA au Rwanda et à KITEGA, au Burundi; à KATO, KIGOMA TABORA, ITAGA, USOKE, DODOMA, et MAHENGE en Tanzanie.

Comme nous pouvons le constater, plusieurs avenues et rues de Kinshasa, commémorent le sacrifice suprême des Congolais pendant cette première guerre mondiale.

Lorsqu'éclate la deuxième guerre mondiale, en 1940, les Congolais se retrouvent à nouveau sur plusieurs fronts à travers le monde pour faire régner la Paix.

Plusieurs avenues de la nouvelle cité de Kinshasa et autres villes du Congo commémorent également ces victoires de l'armée congolaise lors de la deuxième guerre mondiale. Parmi les plus en vue, il y a les avenues Ethiopie, Gambela, Assossa, Saïo et Birmanie.

Filles et fils du Congo, Très chers compatriotes,

Ce rappel historique de l'implication des Congolais dans les deux guerres mondiales met en lumière que le Congo a beaucoup fait pour la paix dans le monde. Aujourd'hui, le Congo est à juste titre en droit d'attendre qu'à son tour, le monde fasse beaucoup plus pour la paix qu'il recherche.

Étant conscient des facteurs endogènes et exogènes de l'instabilité de notre pays, la paix au Congo ne sera possible qu'en intégrant la dimension sous régionale dans notre plan de paix... Ainsi, le cadre politique de ce plan de paix poursuivra la mise en œuvre des objectifs de la CIRGL conformément à son pacte et ses protocoles en vue d'instaurer une nouvelle civilisation de la coexistence pacifique des pays de la région, où la sécurité et le co-développement transfrontalier seront les principales règles de vie communautaire régionale.

M'appuyant sur ce cadre politique et juridique, mon premier acte en tant que Président de la République Démocratique du Congo, sera d'ouvrir ipso facto le chantier de la Réforme méthodique du Secteur de Sécurité en République démocratique du Congo, secteur vital et fer de lance de la reconstruction nationale, mais surtout obtenir des forces de sécurité républicaines, apolitiques, professionnelles, opérationnelles, respectueuses du droit international humanitaire et des droits humains, et garantissant durablement la sécurisation et la pacification du pays.

Très chers compatriotes,

En vous priant d'accepter que les aspects sensibles et stratégiques ne puissent être évoqués ici, retenez néanmoins que mon « Plan de Paix » est une conception holistique de la paix, sous la forme de l'« arbre de Paix », ayant comme Racine le système de défense et de sécurité du territoire national stratégiquement organisé sur trois échelles :

1. Les Unités de Vigie Militaire et d'Alerte, chargées de l'observation et de la surveillance des frontières ;
2. Les Forces d'Intervention Rapide, dont les unités combattantes seront prédisposées dans des bases de soutien prêtes à se déployer dans leurs zones d'action prédéfinies. Ces unités formeront le gros des forces de la nouvelle armée congolaise, dans la logique « Forces Mobiles, Rapides et Défensives » ;
3. Les Forces Centrales Interarmées, unités décisives dont les outils lourds d'attaque et de défense leur seront dotés en fonction des différentes menaces et des schémas d'évolution de la situation sécuritaire sous-régionale, régionale, et internationale.
4. Réforme du corps de police basée sur la formation des policiers (*criminologie, police des frontières, polices de proximité, de Mines, police scientifique, police financière, police contre la cyber criminalité*)
5. Réforme des services des renseignements.

Ce nouveau système de défense et de sécurité du territoire national aura 5 urgences :

1. Procéder à un état des lieux général de l'armée , la police et les services de renseignement en faisant un recensement des unités et un inventaire exhaustif des armes et munitions comme première étape pour évaluer les besoins en ressources humaines et en outils de combat, avec comme axes prioritaires d'actions : améliorer la gestion des stocks d'armes ; mettre en place un système de traçabilité des munitions et des armes mises à la disposition des soldats et des policiers ; assurer un respect martial de la chaîne de commandement et forger une armée qui saura distinguer et récompenser le mérite et châtier l'indiscipline ;
2. Professionnaliser les structures administratives de l'armée, dont celles qui ont en charge le contrôle de la gouvernance des opérations de l'armée, à travers prioritairement la restructuration du corps des officiers de commandement et d'encadrement ;
3. Améliorer sensiblement les conditions de service, notamment le salaire du soldat et du policier, afin de venir à bout des différents malaises qui empêchent la performance professionnelle et le comportement éthique dans l'armée et dans la Police. C'est-à-dire, entre autres : le retour à un système salarial à contenu réel de pouvoir d'achat et la restauration d'une pyramide de grades conformes aux missions et à l'efficacité des armées et de la Police ; le renforcement de la responsabilité hiérarchique ; le renforcement du moral des troupes et la préservation des traditions militaires et policières ;

4. Assurer une vaste campagne de recrutement dans les 145 territoires pour former une armée républicaine de jeunes soldats au passé vierge d'abus des droits humains ,professionnels, recrutés sur la base de la vocation du sacrifice suprême de la vie pour la défense de la mère-patrie, adéquatement équipés, convenablement rémunérés et encadrés par du personnel qualifié et des éléments expérimentés au passé vierge d'abus insérés dans des unités stables du point de vue mission, organisation et effectifs, pour développer l'esprit de corps et souder les membres des unités...

Très chers compatriotes,

Mon «Plan de Paix» est un «Arbre de Paix» dont le tronc concerne « la sécurité alimentaire nationale».

A cet effet, Moi Denis Mukwege, une fois élu Président de la République, je décrèterai sans délai « trois ans d'état d'urgence agroalimentaire », avec comme objectif, jeter endéans ces trois ans, les bases solides de l'autosuffisance alimentaire nationale, notamment par la réinsertion des démobilisés dans la société en vue de prévenir les récidives.

Le dispositif structurant appelé à constituer l'ossature stratégique de cet « État d'urgence agroalimentaire » est le lancement d'une ambitieuse opération DDRVA. C'est-à-dire :

Désarmement, Démobilisation et Redéploiement des anciens combattants dans des Villages Agricoles ».

Ces Villages Agricoles seront aménagés sur le modèle militaire, à savoir :

1. La structure de base, c'est-à-dire le Village Agricole, sera un bataillon agricole composé d'une compagnie maraichère et vivrière, d'une compagnie agropastorale, d'une compagnie aquacultrice, piscicole et pêcheuse, et d'une compagnie sylvicultrice ;
2. La structure d'appui aux Villages agricoles, c'est le Régiment Agricole, dont la mission sera d'optimiser le savoir agrologique et le savoir-faire agronomique pour rendre plus efficace le travail productif des bataillons agricoles ;
3. La Brigade Agricole assurera les formations et le service d'incubateurs agroalimentaires, tout en servant de support logistique aux Bataillons agricoles ;
4. Et enfin, l'état-Major Agricole Opérationnel ou la tour de contrôle des opérations relatives à l'état d'urgence agroalimentaire. Il sera subdivisé en plusieurs unités spécialisées, dont les deux plus importantes sont :
 - **Primo** : l'Unité du Génie Agricole composée principalement de deux Corps : un Corps de Construction Rapide des routes, des rails, des ponts, des ports et de toutes les infrastructures Agropastorales, et un Corps de Fabrication Accélérée des Machines et Outils Agricoles ;
 - **Secundo** : l'Unité des études et de la planification agricole stratégique.

Très Chers compatriotes,

Les branches de cet «**Arbre de paix**» sont les **12 branches** formant les 12 piliers de mon «**Projet de Société et de nouvelle civilisation républicaine** ». Ces 12 piliers représentent les 12 sécurités à réaliser pour concrétiser le « **bien-vivre ensemble congolais** ». Il s'agit, entre autres : de la sécurité sanitaire, de la sécurité sociale, de la sécurité économique et de l'emploi, de la sécurité judiciaire et juridique, de la sécurité des biens et des personnes, de la sécurité énergétique, de la sécurité culturelle et sportive, de la sécurité environnementale et touristique, de la sécurité de libre circulation dans le pays, de la sécurité des journalistes et du journalisme, de la sécurité diplomatique et de la sécurité éthique et émotionnelle.

Mon « **Projet de Société et de nouvelle civilisation républicaine** », avec ses 12 piliers ou ses 12 sécurités, sera solennellement présenté à la Nation d'ici peu.

Par ailleurs, la sève de cet Arbre de Paix, c'est le système éducatif et formatif national, élargi à l'enseignement supérieur et technique, aux apprentissages professionnels pratiques, à la recherche scientifique, ainsi qu'à l'organisation nationale de la créativité et de l'innovation.

Et enfin, le fruit dudit « **Arbre de Paix** » s'appelle « **le Bien-vivre Ensemble Congolais** ».

Très chers compatriotes,

Mon deuxième acte, endéans mes 100 premiers jours, sera la saisine du Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour exiger l'adoption d'une résolution conformément au chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Cette résolution devra consister à mettre à la disposition de la République Démocratique du Congo, une nouvelle mission internationale d'imposition de la paix.

Je me souviens et je vous prie de rappeler à votre souvenir qu'au début du mois de mai 2003, en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies d'alors, et ce en vue d'en finir rapidement avec un conflit qui avait mis la province d'Ituri à feu et à sang avec un risque de génocide, le Conseil de Sécurité de l'ONU avait autorisé, au travers de la résolution 1484 du 30 mai 2003, une opération militaire internationale d'imposition de la paix par la force.

Cette opération, appelée Artemis, composée par des armées aguerries et professionnelles, avait été lancée le 12 juin 2003. Quelques semaines après, la paix était restaurée. Et le 1^{er} septembre 2003, cette opération avait officiellement pris fin et le génocide évité.

C'est cette jurisprudence de ferme et diligente décision d'action qui nourrit ma résolution d'exiger, durant mes 100 premiers jours, que le Conseil de Sécurité de l'ONU, de manière concomitante au retrait de la force régionale et au remplacement de la MONUSCO par une **Mission internationale d'imposition de la paix par tous les moyens**.

Filles et fils du Congo,

Mon troisième acte en tant que Président de la République Démocratique du Congo sera de saisir le Secrétaire Général de l'ONU, pour lancer l'initiative, sur base du **pilier 2 du Principe de la Responsabilité de Protéger**, tel qu'adopté lors du Sommet Mondial de 2005, que le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte une résolution **proclamant le respect absolu de l'intégrité territoriale** de la République Démocratique du Congo et **l'inviolabilité de ses frontières**.

En cas de non-respect, cette résolution entrainera la suspension ou l'expulsion de tout pays qui aura enfreint de manière persistante les principes énoncés dans la Charte.

Filles et fils du Congo, Très chers compatriotes,

Je présente aujourd'hui mon « Plan de Paix » en faisant appel à **l'esprit du Front Commun** qui jadis, en 1959, à un moment exceptionnel de la vie de la Nation, avait guidé les consciences des Pères de notre indépendance.

En effet, à la veille de l'ouverture de la «**Table Ronde politique**» à Bruxelles, les Pères de l'indépendance, pourtant divisés entre modérés et nationalistes, entre unitaristes et fédéralistes, entre partis ethniques et partis régionaux, avaient malgré tout, au nom de l'intérêt commun et en vue de l'accession de notre patrie à l'indépendance dans l'unité nationale, pris « l'engagement solennel d'unir leurs efforts, de défendre les mêmes positions sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour » .

Très chers compatriotes acteurs politiques, membres de la société civile, activistes des mouvements citoyens,

Je m'adresse à vous à un moment sans précédent dans l'histoire de notre pays, où le pire est devenu un peu trop facilement imaginable.

J'emploie le mot « sans précédent » :

- Parce qu'à aucune époque précédente, la sécurité du peuple congolais et l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo n'ont été aussi en danger qu'aujourd'hui.
- Parce que la Paix ne renvoie pas seulement au silence des armes, mais aussi aux bruits des divers et variés chantiers du redressement national...

Dès lors, mettre par tous les moyens fin à cette guerre devient une obligation patriotique qui nécessite l'union des forces vives de la Nation, pour restaurer la dignité de notre peuple, le prestige de notre histoire nationale et assurer, comme il se doit, la grandeur de notre patrie.

Je forme l'ardent souhait que « Mon Plan de Paix » contribue à l'avènement de cette vaste coalition des efforts et des forces des patriotes congolais soucieux de l'intérêt

général et de la sauvegarde de notre souveraineté. Nous n'avons pas de choix : nous devons mettre fin, coûte que coûte, toutes affaires cessantes et sans délai, à cette guerre qui nous déshonore tous et toutes.

Très chers compatriotes

La paix se gagne ensemble, chaque jour, gagnons-la en nous mettant ensemble.

Que le Dieu Tout Puissant éclaire l'esprit de ceux qui, dans le pays, en Afrique et à travers le monde, ont le pouvoir de faire taire les armes en République Démocratique du Congo et de mettre fin immédiatement à cette guerre insensée !

Que vive une patrie congolaise digne, une, indivisible et prospère.

Je vous remercie.

— Denis —
MUKWEGE
— Président —

Arbre de Paix MUKWEGE

